

# L'amiante n'a pas suffit !

Le futur contrat de prestation de nettoyage, qui pourrait être signé avant la fin 2006 entre SPS et Onet Services, aura s'il reste en l'état des conséquences inadmissibles.

La réduction de l'effectif de 9 à 6 personnes pour l'entretien des bâtiments de production est une hérésie. Les 9 salariés d'Onet n'arrivent pas à satisfaire les exigences du cahier des charges actuel.

Alors que ce même cahier des charges, datant de 1999, a servi à l'appel d'offre pour le nouveau contrat démarrant dès janvier 2007, personne ne peut croire que 6 salariés auront la possibilité d'honorer la prestation telle qu'elle y est définie. Pour simple exemple, l'extension de l'UTB devenue UMT, ne figure pas dans ce cahier des charges, tout comme le bâtiment de l'Isotex etc...

## Les conséquences :

-Les salariés de SPS et d'Onet boufferont encore plus de poussières. Et parmi elles, du carbone de la silice etc... Après avoir empoisonné des travailleurs avec l'amiante, rien ne fait peur à la direction pour économiser quelques K€ : **inacceptable,**

-Trois salariés d'Onet seront envoyés sur un autre site : **inacceptable,**

-Une autre conséquence mais que nous mettrons au second plan, sera qu'il y aura un impact négatif sur la non qualité. Sur ce dernier point, la direction n'aura qu'à s'en prendre à elle même.

SUD a rencontré la direction SPS trois fois cette semaine, lundi matin, mardi matin et mercredi matin.

Le chargé des Relations Sociales, s'est contenté :

de prendre des notes sur des informations de terrain méconnues de sa part, ce qui est un comble et de découvrir des aberrations telle que

celle du cahier des charges

de nous rappeler que SPS n'avait pas à s'ingérer dans les affaires internes d'Onet.

Ses propos peuvent se résumer à : « il est intéressant que vous nous remontiez des informations, il y a effectivement certains rebouclages à entreprendre ...blablabla ... blablabla... »

**Pour notre part, nous avons exprimé clairement à de multiples reprises lors de ces trois derniers jours notre revendication minimale :**

**« Maintien de tout le personnel ONET actuellement présent sur le site du Haillan »**

La réponse de la direction à ce jour reste sans équivoque : nous demanderons pas à ONET le maintien de ces effectifs.

Les directions ONET et SPS adoptent une attitude inqualifiable dans la partie de « poker » qui les opposent dans le cadre de cette renégociation de contrat et prennent en otages les salariés des deux sociétés qui verront leurs conditions de travail se dégrader de façon inacceptable.

Que dire de la direction d'ONET qui fait du chantage à ses salariés en recherchant 3 « volontaires », prêts à quitter le chantier SPS, parmi les 9 agents de nettoyage. En l'absence de « volontaires », elle tranchera dans le vif.

Que dire de la direction de SPS qui est responsable et témoin de cette situation ? Elle persiste dans son « devoir d'ingérence » et fait semblant d'ignorer la réalité du terrain en prétextant ne pas avoir connaissance des problèmes récurrents de surcharge de travail des

agents de nettoyage d'ONET. Ces problèmes ne remontent pas pour deux raisons :

La première est que certains responsables de bâtiment ne veulent pas ou n'osent pas remonter les problèmes de peur d'être jugés négativement par les hiérarchies. Il faut toujours montrer, même si c'est faux, que tout va bien.

La seconde provient du fait que les collaborateurs d'ateliers ou que certains responsables de bâtiment ne veulent pas que les agents de nettoyage ONET se voient injustement sanctionnés par leur direction. Car cette direction ne connaît que le bâton. Ceux qui vivent au quotidien dans les ateliers savent bien que les 9 agents de nettoyage ne peuvent pas à cause d'une surcharge de travail assurer la prestation demandée dans le contrat.

- Face à l'attitude de véritables négriers des directions SPS et ONET
- En considérant l'absence de réponse positive à notre revendication
- En refusant de voir les conditions de travail se dégrader pour les salariés SPS et ONET

### Une seule revendication :

## **Maintien de tout le personnel ONET actuellement présent sur le site du Haillan**

Peu importe les étiquettes, seule la revendication compte.

Pour preuve que le manque d'effectif avait déjà été évoqué lors du plan de prévention du 14 janvier 2004 :

Remarques des représentants du CHSCT concernant le Plan de Prévention

ONET - Nettoyage présenté le Mercredi 14 Janvier 2004

Certains secteurs, de part leur activité nécessitent l'utilisation de moyens de nettoyage appropriés :

- Bâtiment 28 : carbone, Naxeco, ...
- Bâtiment 19 : silice, ...
- Bâtiment 25 et 70 : carbone, ...
- etc.

Pour le bâtiment 25, Madame Fauchet, responsable Onet, a reconnu que l'aspirateur utilisé n'étant pas conforme aux poussières de carbone. Un nouvel aspirateur sera mis en service pour février 2004.

**Nous estimons que le nombre de personne est insuffisant par rapport à la charge de travail.  
Exemple : Une seule personne pour tout l'U.M.T. !**

Nous demandons qu'une fiche de poste soit établie pour chaque intervenant ONET. Cette dernière devra apparaître les différents points suivants:

- le lieu : bâtiment, salle.
- les tâches à accomplir : descriptif détaillé :
  - lavage, aspiration,...
  - poste de travail, salle complète,...
- les moyens à utiliser : machines à laver, lave-pont, aspirateur,...
- les heures d'intervention et les temps alloués.
- le port d'EPI si l'activité l'exige.

Nous encourageons la mise en place d'une visite mensuelle, à partir de Février 2004, permettant d'avoir un état des prestations.

**SUD lance un appel à la grève  
pour tous les salariés, Onet et SPS,  
dès le lundi 18 décembre à l'embauche.**